

AMÉNAGEMENT NATURE, LOGEMENT

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de l'aménagement,
du logement et de la nature

Arrêté du 8 janvier 2015 portant commissionnement de fonctionnaires et agents chargés de fonctions de police judiciaire au titre du code de l'environnement, catégorie eau et nature

NOR : DEVL1429858A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en date du 8 janvier 2015, les agents mentionnés dans le tableau suivant sont commissionnés pour exercer des missions de police judiciaire, selon leurs attributions et zones géographiques respectives :

PRÉNOM NOM	SERVICE D'AFFECTATION	ATTRIBUTIONS*	ZONE de commissionnement
Valérie ANTOINE-POTIER	DDT 57 - Moselle	Eau et pêche en eau douce	Moselle (57)
Christophe CARENZINI	DDT 54 - Meurthe-et-Moselle	Eau et pêche en eau douce	Meurthe-et-Moselle (54)
Michaël CARREZ	DDT 2B - Haute-Corse	Eau et pêche en eau douce	Haute-Corse (2B)
Sabrina CHEVALIER	DREAL Nord - Pas-de-Calais	Eau, nature et sites	Nord - Pas-de-Calais
Marie-Laure CLEMENTZ	DDT 30 - Gard	Eau et pêche en eau douce	Gard (30)
Stéphanie COURTOIS	DDT 57 - Moselle	Espaces et patrimoine naturels	Moselle (57)
Corinne DELANCE	DDT 54 - Meurthe-et-Moselle	Espaces et patrimoine naturels	Meurthe-et-Moselle (54)
Jean-Charles DUBOZ	DDT 2B - Haute-Corse	Eau et pêche en eau douce	Haute-Corse (2B)
Sophie EYHERABIDE	DDT 2B - Haute-Corse	Espaces et patrimoine naturels	Haute-Corse (2B)
Christèle FERNANDEZ	DDTM 76 - Seine-Maritime	Eau et pêche en eau douce	Seine-Maritime (76)
Monique FERRIERE	DDT 43 - Haute-Loire	Publicité	Haute-Loire (43)
Éric GENOUD	DDT 2B - Haute-Corse	Eau et pêche en eau douce	Haute-Corse (2B)
Amandine GUERSING	DDT 57 - Moselle	Eau et pêche en eau douce	Moselle (57)
Samuel GUETH	DDT 57 - Moselle	Eau, nature et sites	Moselle (57)
Éric GUYON	DDT 2B - Haute-Corse	Espaces et patrimoine naturels	Haute-Corse (2B)
Nadège HELOU	DDTM 59 - Nord	Eau et pêche en eau douce	Nord (59)
Hervé LAFAURIE	DDTM 40 - Landes	Eau, nature et sites	Landes (40)
Alain LE BORGNE	DDT 2B - Haute-Corse	Eau, nature et sites	Haute-Corse (2B)
Sabine MAGE	DREAL Auvergne	Eau, nature et sites	Auvergne
Philippe MASSET	DREAL Nord - Pas-de-Calais	Espaces et patrimoine naturels	Nord - Pas-de-Calais
Vanessa MONTLOUIS-GABRIEL	DDT 57 - Moselle	Espaces et patrimoine naturels	Moselle (57)
Diane NARDIN	DDT 57 - Moselle	Eau, nature et sites	Moselle (57)
Éric PARIS	DDTM 59 - Nord	Eau, nature et sites	Nord (59)
Pierre-Henri PEYRET	DDT 03 - Allier	Espaces et patrimoine naturels	Allier (03)
Flora PLANCHON	DDT 43 - Haute-Loire	Espaces et patrimoine naturels	Haute-Loire (43)
Frédéric POLLET	DDT 57 - Moselle	Espaces et patrimoine naturels	Moselle (57)
Emmanuelle PORTEMER	DDT 54 - Meurthe-et-Moselle	Eau et pêche en eau douce	Meurthe-et-Moselle (54)
Bernard RECORBET	DREAL Corse	Espaces et patrimoine naturels	Corse

PRÉNOM NOM	SERVICE D'AFFECTATION	ATTRIBUTIONS*	ZONE de commissionnement
Maelys RENAUT	DDT 2B - Haute-Corse	Eau et pêche en eau douce	Haute-Corse (2B)
Clément SAINT-MARTIN	DDT 2B - Haute-Corse	Eau et pêche en eau douce	Haute-Corse (2B)

* Les attributions relatives à l'eau, à la nature et aux sites donnent compétence pour rechercher et constater les infractions prévues au 1° du II de l'article L. 172-1 et au chapitre VIII du titre I^{er} du livre II du code de l'environnement.
Les attributions relatives à l'eau et la pêche en eau douce donnent compétence pour rechercher et constater les infractions prévues aux titres II, VI et VII du livre I^{er}, aux chapitres I^{er} à VII du titre I^{er} du livre II, au titre III du livre IV et au titre VI du livre V du code de l'environnement.
Les attributions relatives aux espaces et au patrimoine naturels donnent compétence pour rechercher et constater les infractions prévues aux titres II, VI et VII du livre I^{er}, aux titres II, III, IV, V, VI et VII du livre III, au livre IV du code de l'environnement et les infractions prévues par le code pénal en matière d'abandon d'ordures, déchets, matériaux et autres objets.
Les attributions relatives à la publicité donnent compétence pour rechercher et constater les infractions prévues aux titres II, VI et VII du livre I^{er} et au titre VIII du livre V du code de l'environnement.

Préalablement à l'exercice de leurs fonctions de police judiciaire, les agents prêteront serment devant le tribunal de grande instance de leur résidence administrative.